



# Les données personnelles dans la thèse

Respecter la protection des données personnelles et  
le RGPD (Règlement Général sur la Protection des  
Données) dans le cadre d'un projet de thèse

**François DESCUBES**, RSSI-DPO, DSIUN

**Rebecca ROUSSEAU**, adj. RSSI-DPO, DSIUN

**Nayeli DEBROSSES**, Service appui à la recherche et science ouverte, SCD

**Amélie COLLIN**, Service appui à la recherche et science ouverte, SCD

Cycl@doc –2024



# Objectifs

- Décrire le cadre du RGPD
- Identifier et distinguer les grands principes
  - ✓ Les finalités
  - ✓ Le consentement
  - ✓ Les droits
  - ✓ La durée de conservation
  - ✓ Le responsable de traitement
  - ✓ Le registre de traitements
- Déterminer les spécificités de la recherche
- Evaluer la sécurisation des données



Sujets non abordés :

Le Droit d'Accès aux Données Administratives (CADA) ...

Le droit à l'image, la cession de droits audiovisuels

Le droit d'auteur

# Programme

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

- Diffusion de la thèse
- Version transmise aux membres du jury
- Version transmise aux rapporteurs
- Analyse des données et rédaction
- Traitement des données
- Collecte des données secondaires et/ou Production de données primaires
- Préparation du sujet



## II – Analyses d'exemples et cas concrets

1. La collecte directe Comment sont évaluées les publications ?
2. La collecte indirecte

## III – Tour de table et échanges

Cette formation est inspirée des formations « Informatique et Libertés – RGPD » dispensée par François Descubes, DSIUN / RSSI-DPO dans le cadre du programme Cycl@doc le 6 mars 2022, et « Le RGPD appliqué au SHS » d'Isabelle André-Poyaud et Sandrine Astor, Univ. Grenoble Alpes dans le cadre des Tuto@Mate le 11 janvier 2021.

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

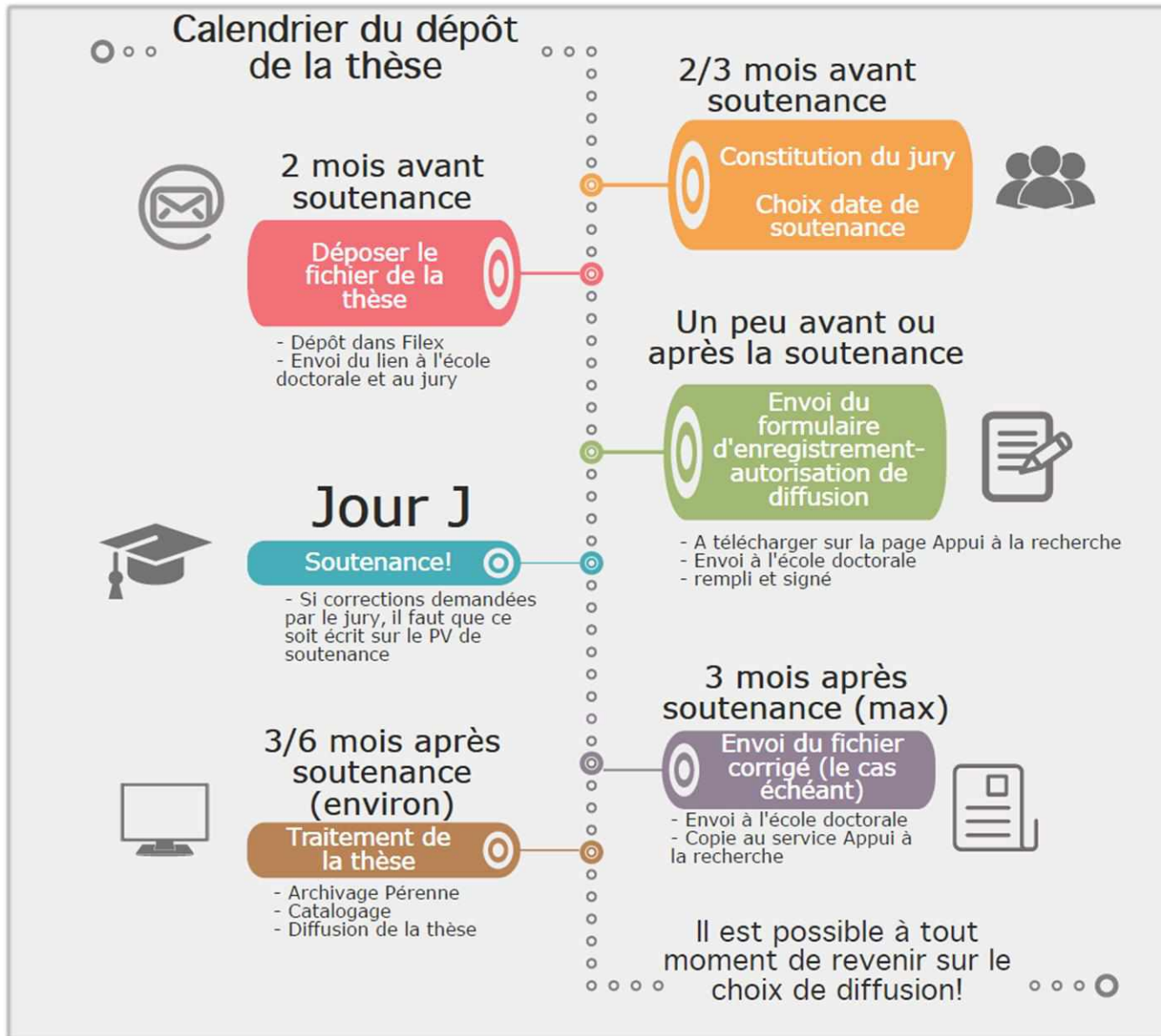
- Diffusion de la thèse

Le circuit des thèses est régi par l'arrêté du 25 mai 2016 (mis à jour le 26 août 2022).

Le dépôt des thèses à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se fait sous forme électronique et deux mois avant la date prévue pour la soutenance afin de respecter le délai d'obligation légale de dépôt avant soutenance.



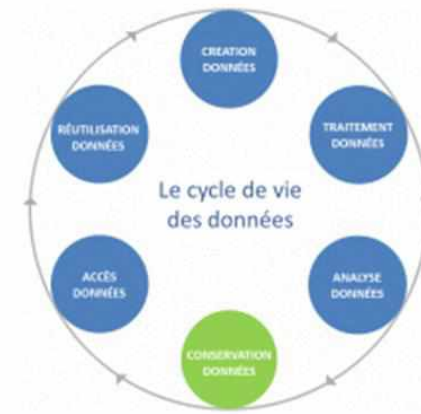
# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse



Source illustration :  
Soutenance de thèse  
préparée à l'université  
Paris 1 Panthéon  
Sorbonne. SCD 2021

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

- Version transmise aux membres du jury
- Version transmise aux rapporteurs
- Analyse des données et rédaction
- Traitement des données
- Collecte des données secondaires et/ou Production de données primaires
- Préparation du sujet



Cycle de vie des données de la recherche  
(adapté de UK Data Archive)

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Le règlement général sur la protection des données (RGPD), mode d'emploi

- Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne.
- Il est entré en application le 25 mai 2018.
- Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la [Loi française Informatique et Libertés de 1978](#) établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français.
- Il a été conçu autour de 3 objectifs :
  - **renforcer les droits des personnes**
  - **responsabiliser les acteurs traitant des données**
  - **crédibiliser la régulation** grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.



Sources :

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/reglement-general-sur-protection-des-donnees-rgpd>

<https://www.repro-it.fr/etre-conforme-a-la-rgpd/>

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Le périmètre concerné ?

Donnée à caractère personnel : « ... toute information [ou ensemble d'informations] relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement ... »

Y compris ré-identification ultérieure

Traitement : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, la structuration, la modification, la consultation, la communication, la diffusion, l'effacement ou la destruction.

Application géographique : Etablissements en Europe ou Offre de biens et services aux citoyens européens





## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### **Le RGPD, qui fait quoi ?**

Responsable du traitement : la personne physique ou morale qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement. Il s'agit dans tous les cas du Directeur de laboratoire.

Sous-traitant : la personne physique ou morale, qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement (sous-traitant pour les sondages...). Nous sommes responsables des actes du sous-traitant donc prévoir une convention.

Destinataire : la personne, qui reçoit des données à caractère personnel dans le cadre de la recherche, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

Délégué à la Protection des Données : fonction créée par le règlement européen à la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai, le Délégué à la protection des données (abrégé DPD et DPO en anglais) est la personne qui veille au respect du cadre légal concernant la protection des données au sein d'une organisation.

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Les acteurs ?

#### Au niveau européen :

- ✓ RGPD = Règlement Général sur la Protection des Données
- ✓ Règlement, pas directive, applicable sans transposition
- ✓ Obligatoire depuis le 25 mai 2018
- ✓ Le Comité Européen de la Protection des Données ([le CEPD](#)), anciennement le Groupe de l'article 29 (le G29)

#### Au niveau français :

- ✓ Loi Informatique et Libertés de 1978, version du 06/08/2018
- ✓ Décrets d'applications
- ✓ CNIL : Commission Nationale Informatique et Libertés

**CNIL.**

PARTICULIER

JE SUIS UN  
PROFESSIONNEL

*Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles*

MA CONFORMITÉ AU RGPD | THÉMATIQUES | TECHNOLOGIES | TEXTES OFFICIELS | LA CNIL |



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Données personnelles : de quoi parle-t-on ?

Données à caractère personnel : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée ») ; est réputée être une « personne identifiable » une personne qui peut être identifiée, notamment par référence à un identifiant, un numéro d'identification, des données de localisation, ou à un élément spécifique propre à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

- L'article 9 du RGPD donne la définition des **données sensibles** et interdit leur traitement :  
Le traitement des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, ainsi que les données de santé, génétiques, biométriques ou encore concernant la vie ou l'orientation sexuelle d'une personne physique sont interdits.
- L'article 9.2 prévoit quelques exceptions à cette interdiction :
  - La personne concernée a donné son consentement (rétractable à tout moment)
  - Le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique
  - Le traitement est nécessaire à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques.

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### **Données personnelles : de quoi parle-t-on ?**

#### **Vu par la CNIL, facilitateur de mise en conformité RGPD**

Une donnée personnelle est décrite par la CNIL comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».

Il existe 2 types d'identifications :

- identification directe (nom, prénom etc.)
- identification indirecte (identifiant, numéro etc.).

Lorsqu'une opération ou un ensemble d'opérations portant sur des données personnelles sont effectuées, on considère qu'il s'agit de traitement de données personnelles.

La CNIL donne les actions suivantes à titre d'exemple du traitement des données :

- tenue d'un fichier de ses clients
- collecte de coordonnées de prospects via un questionnaire
- mise à jour d'un fichier de fournisseurs

### **Ne sont pas concernés :**

- Les données qui ne concernent pas des individus
- Les données totalement anonymisées
- Les activités strictement personnelles ou domestiques

# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

## Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?



Toute information relative à un particulier identifié ou identifiable, directement ou indirectement, grâce à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments propres à son identité

Par exemple :



### Sont concernés :

- Tout traitement (collecte, stockage, consultation)
- De données se rapportant à une personne physique
- Fichier numérique ou physique

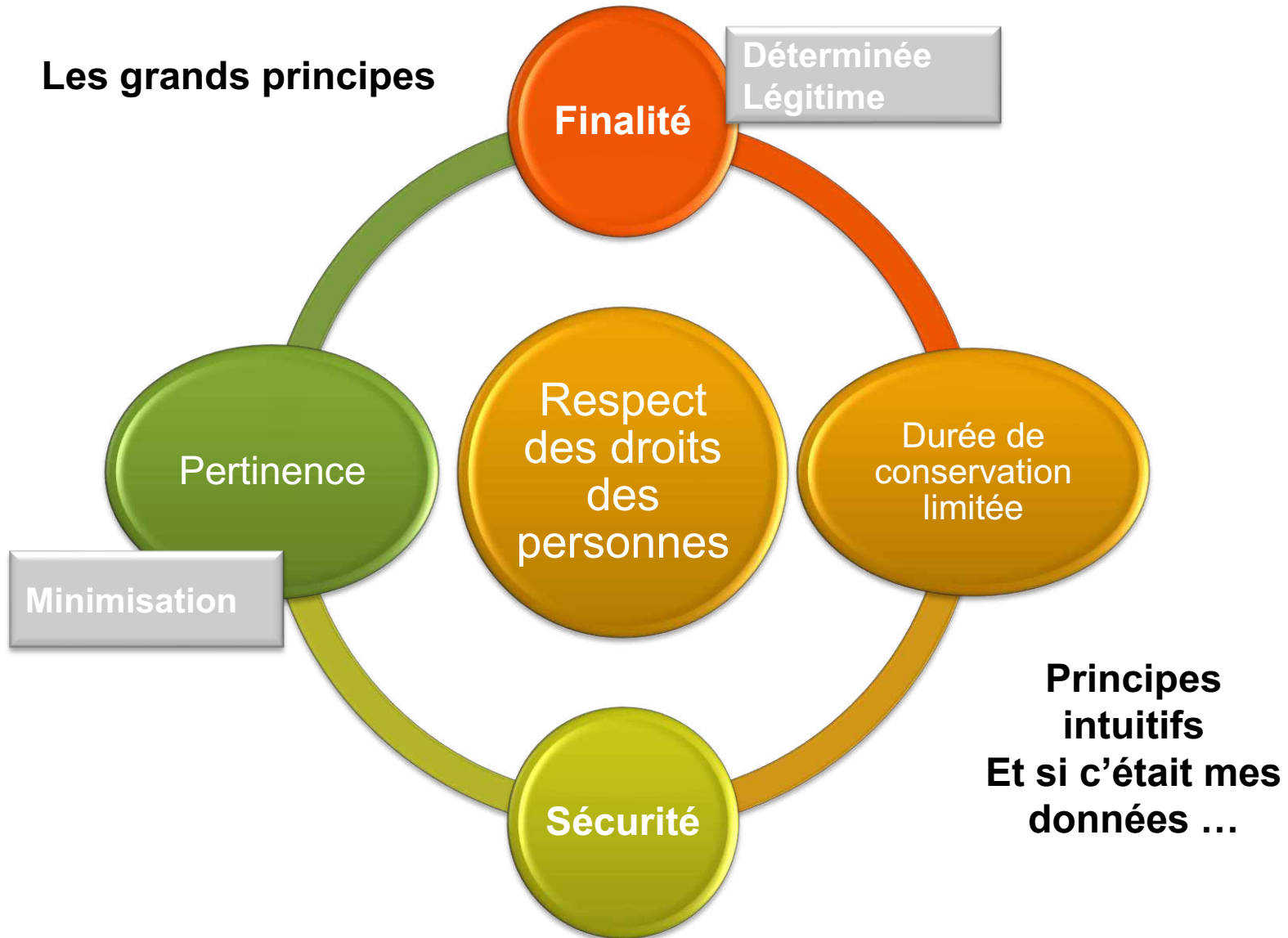
Source : Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016

vie-publique.fr | Paris 2019

Source illustration :

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/19588-rgpd-reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-de-quoi-sagit-il>

# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse



# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Les grands principes

D'une logique de déclaration administrative à une logique de responsabilisation :

- ✓ Suppression du processus de déclaration à la CNIL
- ✓ Mais documentation en interne
- ✓ L'établissement doit pouvoir prouver à tout moment :
  - consentements, contrats, analyses d'impact, ...
  - tenue d'un registre de traitements



## Les risques

- ✓ Risque d'image
- ✓ Risque légal

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### **Qu'est qu'un traitement ?**

Site de la CNIL - <https://www.cnil.fr/fr/recherche-scientifique-hors-sante>

### **Qu'est-ce qu'un traitement de données personnelles à des fins de recherche ?**

Un traitement de données personnelles est une notion très large. Il s'agit de toute opération sur des données personnelles, par exemple une simple consultation. Le traitement n'a pas nécessairement besoin d'être informatisé : les fichiers papier sont également concernés et sont également soumis au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.

Appliqué au domaine de la recherche, il peut s'agir par exemple d'une base de données (avec le nom ou un numéro permettant d'identifier une personne), d'un fichier papier ou numérique, de l'enregistrement oral ou du script d'un entretien mené dans le cadre d'une recherche en sociologie, de notes prises sur un carnet dans le cadre d'une recherche en psychologie, de photographies prises pour une recherche en ethnographie, d'un enregistrement audiovisuel dans le cadre d'un projet de recherche en sciences du langage, d'une application mobile, de dispositifs biométriques utilisés pour le développement d'une technologie, etc.

La réutilisation d'informations contenant des données personnelles constitue un traitement de données personnelles, même s'il s'agit d'informations publiques (exemple : réutilisation de documents administratifs publiés en ligne par l'administration).

En effet, le réutilisateur de documents contenant de telles données devient à son tour responsable de traitement et doit donc respecter le cadre juridique relatif à la protection des données.



# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Des dérogations pour la recherche

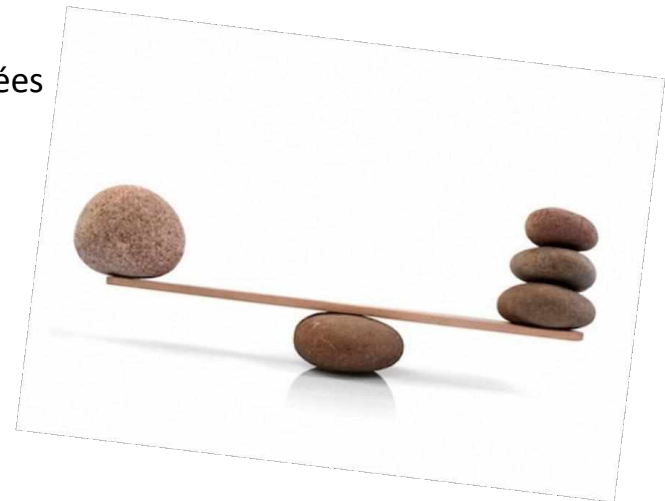
### Article 89 du RGPD :

« Garanties et dérogations applicables au traitement à des fins de recherche scientifique »

- le traitement est a priori autorisé ...
  - la recherche est une finalité ultérieure compatible
  - la durée de conservation peut être longue voire illimitée
  - le droit de suppression peut être refusé

### ... à condition d’y apporter des garanties

- indispensable à la finalité de la recherche
- minimisation des données recueillies
- pseudonymisation et anonymisation des données
- sécurité d’accès aux données
- transparence vis-à-vis des individus



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Mais quelles sont ces garanties ?

- **Garantie 1** : c'est indispensable à la finalité de la recherche  
Suis-je capable de démontrer qu'il s'agit d'un travail de recherche scientifique ?  
Apport pour la recherche, intérêt légitime de l'Université  
Analyse de l'impact pour l'individu en matière de vie personnelle, balance  
Echange avec les pairs, comités d'éthique
- **Garantie 2** : minimisation des données recueillies  
Pourquoi ai-je besoin des données personnelles pour ma recherche ?  
Que se passe-t-il si je n'en dispose pas ?  
Justification pour chaque information collectée
- **Garantie 3** : pseudonymisation et anonymisation des données
- **Garantie 4** : sécurité d'accès aux données
- **Garantie 5** : transparence vis-à-vis des individus  
Via la tenue du registre des traitements  
Via le recueil du consentement (spécifique, libre, éclairé et explicite)  
Via les droits d'accès  
Via l'information de l'individu



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Exemple : Enquête en ligne auprès des étudiants

Date de naissance / Pays de naissance / Diplôme préparé / Profession des parents /  
Note obtenue

02/11/2002 / Tonga/ Master 2 Cinéma et audiovisuel/ Agriculteurs/ 14,721

=> **Réponses pseudonymisées**

20 ans/ Océanie/ Master/ Profession des parents non pertinente/ fourchette (entre 14 et 15/20)

=> **Réponses anonymisées** : ne pas pouvoir retrouver l'étudiant correspondant

Supprimer le nom, le matricule, etc. : **pseudonymisation**

Empêcher toute réidentification ultérieure : **anonymisation**

- On doit faire attention aux données seulement pseudonymisées
- On peut partager des données totalement anonymisées
- Il est très difficile de s'assurer de l'absence de toute possibilité de réidentification ultérieure

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Zoom sur le cas particulier du secret statistique

#### Règlementation du secret statistique

Principe : les statistiques doivent rester anonymes

Exemple : ne pas publier le revenu moyen par commune si moins de 5 individus



Secret primaire, secret secondaire, corrélation

Catégorie d'entreprise	Nombre d'entreprises
TPE	7
PME	2
Grandes entreprises	10
Total	19

Situation matrimoniale et classe d'âge	18-25 ans	26-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
Marié	7	27	0	30
Divorcé	0	11	9	22
Autre	21	12	0	4

CASD : Centre d'Accès Sécurisé aux Données

Service offert aux administrations pour exposer leurs données

EC/C doit justifier du besoin avec l'habilitation au secret statistique

Consultation via une CASD Box

Application des règles aux enquêtes et sondages

Exemple : le cas des étudiants sondés

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Les finalités et la base juridique

#### Finalités

- ✓ La raison d'être du traitement
- ✓ Ses limites

#### Base juridique du traitement

- ✓ Consentement
- ✓ Exécution d'un contrat (ou sa préparation)
- ✓ Obligation légale
- ✓ Mission d'intérêt public
- ✓ Sauvegarde des intérêts vitaux
- ✓ Intérêt légitime



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### **Zoom sur le consentement**

#### **Consentement :**

- ✓ spécifique : un consentement par finalité
- ✓ libre : pas de contrepartie, ne renonce pas à un droit ou une prestation
- ✓ éclairé : soigner le discours explicatif (mineurs, non francophones)
- ✓ explicite : action explicite – problème de la preuve  
*être capable de justifier toute règle non appliquée*

#### **Pas de forme imposée pour le consentement**

- ✓ Il peut être oral
- ✓ C'est au responsable de traitement d'apporter la preuve du consentement
- ✓ Conserver localement les justificatifs éventuels
- ✓ On peut recueillir sur un seul formulaire plusieurs consentements spécifiques
- ✓ Retirer le consentement doit être aussi facile que de le donner
- ✓ Pas de consentement des mineurs pour la recherche scientifique

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Informez les personnes concernées

- ✓ Article 13 du RGPD : Finalité, destinataires, coordonnées, durée de conservation, droits, prise de décision automatisée, export hors UE
- ✓ Mention courte en bas du formulaire papier ou en ligne  
Exemple de [e-candidat](#)
- ✓ + Information complète sur une page dédiée  
Exemple des [créations de comptes](#) prestataires
  - ✓ Ou page dédiée sur le site du projet de recherche
  - ✓ Ou document explicatif remis à la personne interviewée  
ex. modèle de notice d'information de l'AMU  
<https://www.univ-amu.fr/fr/media/21154>
- ✓ Approche pédagogique, lisible et compréhensible  
<https://donnees-personnelles.pantheonsorbonne.fr/>

« Être transparent sur ce que l'on fait des données collectées »



# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Zoom sur l'information des personnes concernées

- **Collecte directe des données :**

- ✓ cas des enquêtes, des questionnaires, des interviews, ...
- ✓ aucune donnée n'a été recueillie préalablement à la recherche
- ✓ participation facultative sauf exceptions (obligation légale, ...)
- ✓ basée sur le consentement de la personne
- ✓ consentement explicite recommandé (risque pour le chercheur)
- ✓ obligation d'information de la personne
  - mentions obligatoires : lien vers une page web
  - « pourquoi vos données nous sont précieuses »
  - tenir au courant de l'avancée des recherches (valorise l'interviewé)

*Exemple du projet ANR "[13-Novembre](#)" avec le [suivi des participations](#) sur 12 ans et présenté par phase de l'étude*

- **Collecte indirecte des données :**

- ✓ cas des données de l'INSEE, d'organismes, ...
- ✓ cas de données glanées sur internet (twitter, ...)
  - *ce n'est pas parce que les données sont disponibles qu'il est éthique de s'en servir comme matériau de recherche*
- ✓ est responsable du consentement, de l'information, ...
- ✓ recherche = finalité compatible : pas d'obligation pour l'organisme d'origine de demander un nouveau consentement
- ✓ transparence : communiquer sur l'usage fait des données

# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Les droits des personnes

- Droit à l'information
- Droit d'accès
  - ✓ Droit de communication des données détenues
  - ✓ À tester sur Google ou LinkedIn
- Droit de rectification
- Droit à la portabilité
- Droit à l'effacement
- Droit d'opposition
- Droit à la limitation
  - ✓ Retrait du consentement
  - ✓ Obligation légale, exécution d'un contrat
  - ✓ Possibilité de refus dans le cadre de la recherche
  - ✓ Mise en balance : intérêt légitime de l'institution ↔ risques pour la vie privée de l'individu
- Un mois pour répondre + Copie à [dpo@univ-paris1.fr](mailto:dpo@univ-paris1.fr)

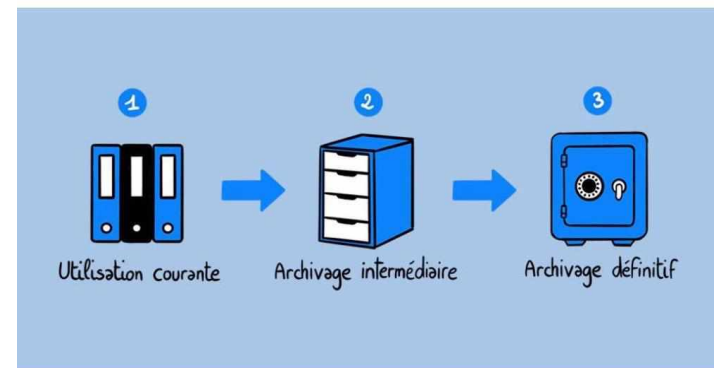


publicdomainvectors.org

# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## La durée de conservation

- **Durée de conservation (cas général)**
  - ✓ La durée de conservation est forcément limitée
  - ✓ Pas de durée standard imposée par la CNIL (mais des [recommandations](#))
  - ✓ A adapter pour chaque traitement en fonction du contexte et des besoins
  - ✓ Être en mesure de justifier la durée choisie
  
- **Déroptions pour la recherche**
  - ✓ Durée longues admises si elles sont justifiées (voire illimitées)
    - Raisonner en balance intérêt pour la recherche <-> risque pour l'individu
  - ✓ Conservation plus longue pour les données pseudonymisées
    - Conservation sans limite pour des résultats totalement anonymisés
  
- **Notion de base intermédiaire (archivage)**
  
- **A la fin de la durée de conservation**
  - ✓ Effacement des données (purge)
  - ✓ Reversement à un fonds d'archives

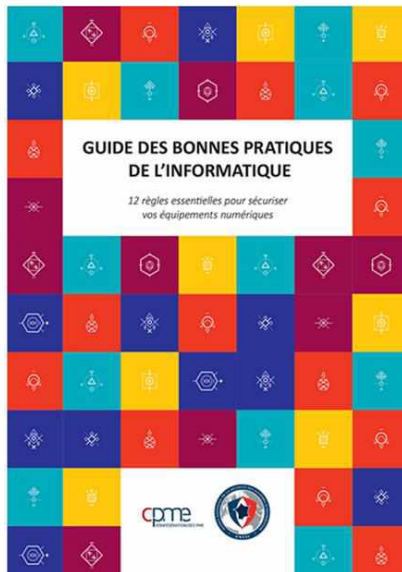


PAUSE (10')



# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Protéger les données traitées : bonnes pratiques



1. Choisir avec soin ses mots de passe
2. Mettre à jour régulièrement vos logiciels
3. Bien connaître ses utilisateurs et ses prestataires
4. Effectuer des sauvegardes régulières
5. Sécuriser l'accès Wi-Fi de votre entreprise
6. Être aussi prudent avec son ordiphone (smartphone) ou sa tablette qu'avec son ordinateur
7. Protéger ses données lors de ses déplacements
8. Être prudent lors de l'utilisation de sa messagerie
9. Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs
10. Être vigilant lors d'un paiement sur Internet
11. Séparer les usages personnels des usages professionnels
12. Prendre soin de ses informations personnelles, professionnelles et de son identité numérique

Ressources :

<https://www.cnil.fr/fr/recherche-scientifique-hors-sante/mesures-de-securite-et-de-confidentialite>

[https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide\\_cpme\\_bonnes\\_pratiques.pdf](https://www.ssi.gouv.fr/uploads/2017/01/guide_cpme_bonnes_pratiques.pdf)

<https://www.cnil.fr/fr/principes-cles/guide-de-la-securite-des-donnees-personnelles>

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/guide-dhygiene-informatique/>

Démo : [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=7&v=4Bafx3jhBMU](https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=4Bafx3jhBMU)

# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Sécuriser son poste de travail

- Cas du matériel acheté et maintenu par l'université :
  - réservé à un usage professionnel / académique
  - mot de passe utilisateur obligatoire au démarrage
  - présence d'un antivirus (à jour)
  - mises à jour système régulières (sécurité)
  - logiciels de confiance
  - chiffrement du disque dur (Bitlocker, Filevault)
  - pas de droits d'administrateur local
- Cas du matériel géré par son détenteur :
  - objectifs de sécurisation similaires
  - sous la responsabilité du détenteur
- Votre mot de passe Paris 1 est précieux
  - ne pas l'utiliser sur d'autres sites
- Le trésor à protéger, ce sont les données
  - sauvegarde indispensable
  - clés USB / disques durs externes (chiffrés et protégés)
  - ou données sur des serveurs



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Sécuriser le partage de données

- Offres grand public : Dropbox, Onebox, Google Drive  
Pas de garantie sur l'identité  
Risque d'erreurs de paramétrage  
Risque d'évolution de la politique de l'éditeur  
Cloud Act : accès par des services étatiques étrangers
- Offres de service de la DSIUN Paris 1  
*Répertoires partagés Windows*  
*Espaces collaboratifs Nuxeo*  
Offre Microsoft 365 / One Drive / Sharepoint  
Bases de données des applications
- Offres pour la recherche  
CNRS : MyCore, Partage  
HumaNum, ...  
Guichet d'appui aux projets de recherche



Files Shared in the Cloud with Sensitive Data Using a Public Access Link

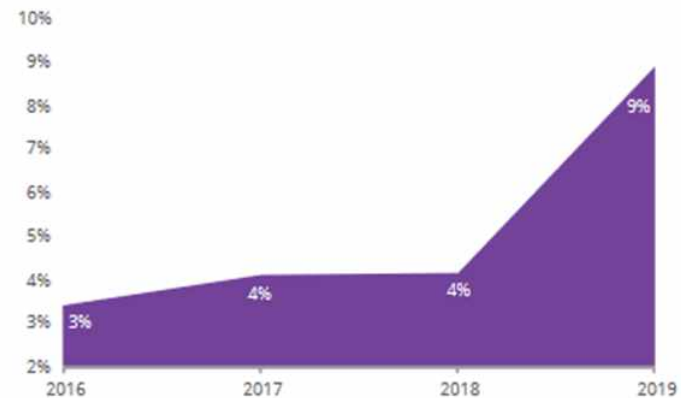


Figure 3. Anonymized cloud event data showing percentage of files shared in the cloud with sensitive data using a public access link.

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Quelques autres aspects

#### Le Responsable de Traitement

- ✓ Le Responsable de Traitement : détermine les finalités et les moyens du traitement
- ✓ Définition juridique : Personne morale Université / représentée par sa Présidente
- ✓ En pratique : Délégation / Représentant du Responsable de Traitement

#### Ses obligations

- ✓ Respect des finalités, de la durée de conservation, des destinataires, ...
- ✓ Formaliser les contrats sous-traitants
- ✓ Transfert hors UE
- ✓ Analyse d'impact, PIA
  
- ✓ Sécurité (proportionnalité de moyens), confidentialité
- ✓ Notifier les violations de données
  - *via le Délégué à la Protection des Données (DPD) / Data Protection Officer (DPO)*



## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### **Quelques autres aspects**

#### **Le Délégué à la protection des données (DPD)**

L'Université a l'obligation de nommer un Délégué à la Protection des Données.

#### **Il a pour missions de :**

- ✓ Informer et conseiller
- ✓ Contrôler les traitements
- ✓ Vérifier la sécurité des données personnelles
- ✓ Piloter la conformité
- ✓ Coopérer avec la CNIL
- ✓ Veiller à la bonne tenue de la documentation

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

# RGPD

### PASSER À L'ACTION

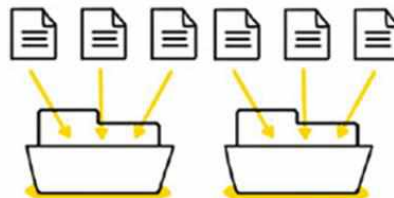
en 4 étapes

1



Constituez un registre  
de vos traitements de données

2



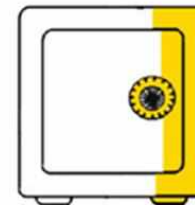
Faites le tri  
dans vos données

3



Respectez les droits  
des personnes

4



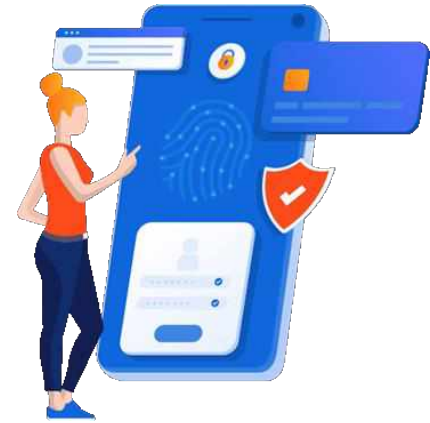
Sécurisez  
vos données

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Pour résumé l'application du RGPD dans la thèse

Il faut considérer qu'un traitement de données existe à compter du moment où vous intervenez sur une ou plusieurs données personnelles.

- Collectez des données pour les regrouper dans un fichier
  - Supprimez des données d'un listing
  - Structurez les données dans un logiciel
  - Constituez un fichier d'invités pour un évènement scientifique
  - etc.
- 
- Un traitement de données peut aussi bien être informatique que papier.
  - En application de l'article 30 du RGPD, les organisations qui réalisent des traitements de données (en qualité de responsable de traitement, mais également de sous-traitant) doivent tenir un registre des activités de traitement.
  - Ce document permet de recenser, décrire et d'analyser l'ensemble de vos traitements de données personnelles, pour en avoir une vue d'ensemble.
  - Il doit être tenu par tous les organismes, publics comme privés et quelle que soit leur taille, dès lors qu'ils traitent des données personnelles.
  - Les entreprises de moins de 250 salariés ne doivent recenser que :
    - les traitements non occasionnels (exemple : gestion du personnel) ;
    - les traitements susceptibles de comporter un risque pour les droits et libertés des personnes
    - les traitements qui portent sur des données sensibles (exemple : données de santé, opinion religieuse, etc.).



# I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

## Zoom sur le registre des traitements

### Données traitées

Données anonymes

Non

Méthode de collecte des données

WebService depuis Apogée, coordonnées modifiables dans Pstage  
Saisie par les étudiants (ou les gestionnaires en cas de problème) de la convention

Données identifiantes (directe et indirecte)

Numéro d'étudiant  
SIRET pour les entreprises

Autres données non identifiantes

Etudiants : Nom, Prénom, Adresse postale, Email perso et étudiant, Tél fixe et portable, Etape et UFR, Eléments pédagogiques stage  
Entreprises : Raison sociale, Groupe, Tranches d'effectif, type d'établissement, code APE ou activité, adresse postale, mails et téléphone  
Contacts : Nom, Prénom, Civilité, Fonction, Tél/fax/mail, adresse si différente

Interconnexion de fichiers

Non

Zone de libre commentaire

10 000 conventions de stage par an  
40 000 conventions de stage stockées

Données sensibles ?

Non

Risques et impacts sur la vie privée

Ajouter un nouveau fichier joint

## I – La gestion des données et RGPD dans le circuit de la thèse

### Pour résumé l'application du RGPD dans la thèse



## II – Analyses de cas pratiques

### Cas 1 : La collecte directe de données

➤ **Mise en situation**

Étude de l'articulation temps de travail/loisirs/engagements associatifs sportifs chez les actifs entre 25 et 55 ans.

- Appel à témoignages auprès des associations sportives du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris à destination des actifs entre 25 et 55 ans.
- Sélection d'un panel de 60 sondés pour la phase 1 : répondre à un questionnaire en ligne.
- Sélection d'un panel de 20 sondés pour la phase 2 : rendez-vous téléphonique individuels de 45 minutes

➤ Extrait de la retranscription fictive de l'un de ces 20 entretiens téléphoniques :

Bonjour monsieur,

Je vous remercie d'avoir accepté de me rencontrer. Comme dit au téléphone, je travaille à l'université de Paris 1 et je mène une étude sur les actions associatives et leurs articulations avec les pratiques de loisirs. Je me permets d'enregistrer notre entrevue.

- Pourriez me dire quel est votre âge et votre situation maritale ?

- 48 ans. Marié.

- Quel est votre statut professionnel parmi les propositions suivantes : profession libérale, salarié, cadre, artisan, commerçant, sans activité ?

- Salarié du privé.

- Depuis combien de temps exercez-vous votre travail actuel ?

- 16 ans.

- Pour le même employeur ?

- Oui

- Au même poste ?

- Non, j'ai changé de poste il y a deux ans lors de l'ouverture d'une seconde succursale au Nord de Paris.

- Pourriez me dire quelles activités sportives pratiquez-vous habituellement ?

- Je fais surtout du tennis et un peu de natation.

- Je reviens sur le tennis. Pouvez-vous me dire à quel rythme jouez-vous au tennis, depuis quand, et où ?

- Alors, je joue depuis environ 10 ans tous les vendredis près de chez moi, au centre sportif Charles Moureu dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, et parfois le mardi car je suis en télétravail.

- Votre femme a-t-elle les mêmes activités sportives que vous ?

- Non, car elle s'est blessé le genou dans une chute de vélo. Enfin un accident de la route, il y a quelques années. Par contre, nous allons parfois à la piscine ensemble.

- Pourriez-vous me dire quelles sont vos engagements associatifs dans le cadre de vos activités sportives ?

[...]

- Voilà nous avons terminé, je vous remercie beaucoup.

- Mais dites-moi, qu'allez-vous faire de tout cela ? Si je voulais revenir sur certains points, qui dois-je contacter ?

## II – Analyses de cas pratiques

### Cas 1 : La collecte directe de données

- Que pouvons nous dire de cet exemple ?





## II – Analyses de cas pratiques

### Cas 2 : La collecte de données indirecte

#### ➤ Mise en situation

Étude de l'impact du chômage sur la mobilité résidentielle dans les Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM) - anciennement dénommés Départements et Territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM).

- Croisement des enquêtes de l'INSEE :
  - « Logements, individus – Mayotte 2017 »
    - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4303076>
  - « Activité, emploi et chômage en 2017 »
  - « Activité, emploi et chômage en 2018 »
    - <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1335>
  
- Producteur de données : Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques>
  
- Diffuseur des données : ADISP et/ou Quetelet Progedo  
<https://www.progedo.fr/donnees/quetelet-progedo-diffusion/>  
<https://data.progedo.fr/>

## II – Analyses de cas pratiques

### Cas 2 : La collecte de données indirecte

- Quelles sont les dispositions à mettre en œuvre pour utiliser ses jeux de données ?





- Campagne de sensibilisation, [formation en ligne](#) (accès via l'ENT)
- Formation en présentiel – 3 h
- Les ressources en ligne  
<https://donnees-personnelles.panthonsorbonne.fr/gestion-vos-donnees-personnelles-luniversite>  
<https://donnees-personnelles.panthonsorbonne.fr/donnees-personnelles-dans-projets-recherche>
- Interventions dans les services : sensibilisation / démarrage de la démarche
  - ✓ De 20 minutes à 2 heures
  - ✓ Puis ateliers sur le registre des traitements

Contact : [dpo@univ-paris1.fr](mailto:dpo@univ-paris1.fr)

Pour aller plus  
loin

Les dispositifs mis en  
place à Paris 1

Texte du RGPD

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et du 20 juin 2018

<https://www.cnil.fr/fr/la-loi-informatique-et-libertes>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2019/5/29/JUSC1911425D/jo/texte>

Pages de la CNIL « Recherche scientifique (hors santé) :

<https://www.cnil.fr/fr/recherche-scientifique-hors-sante>

<http://www.gip-recherche-justice.fr/2019/08/01/la-cnil-lance-une-consultation-publique-aupres-des-chercheurs-en-shs-sur-les-traitements-des-donnees-hors-sante/>

Fiche pratique CNIL : RGPD – passer à l'action

<https://www.cnil.fr/fr/rgpd-passer-a-laction>

Fiche pratique CNIL : Comprendre le RGPD

<https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>

Fiche pratique CNIL : Réseaux sociaux : téléchargez tout ce que vous avez publié en un clic ! (2020)

<https://www.cnil.fr/fr/reseaux-sociaux-telechargez-tout-ce-que-vous-avez-publie-en-un-clic>

Fiche pratique CNIL : Communication politique : quelles règles pour la collecte de données sur les réseaux sociaux ? (2023)

<https://www.cnil.fr/fr/communication-politique-quelles-regles-pour-la-collecte-de-donnees-sur-les-reseaux-sociaux>

## Bibliographie Liens utiles

Guide du CNRS pour la recherche en sciences humaines

[https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut\\_inshs/files/pdf/Guide\\_rgpd\\_2021.pdf](https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/pdf/Guide_rgpd_2021.pdf)

Guide RGPD – Science ouverte - Doranum

<https://doranum.fr/aspects-juridiques-ethiques/protection-des-donnees-personnelles-et-rgpd-dans-la-recherche-consequences-obligations-implications/>

Insee - Guide du secret statistique

<https://www.insee.fr/fr/information/1300624>

<https://www.insee.fr/fr/information/4277545>

CASD - Règle de confidentialité pour les sorties

[https://www.casd.eu/wp/wp-content/uploads/2017/10/Regles\\_de\\_confidentialite\\_utilisateurs.pdf](https://www.casd.eu/wp/wp-content/uploads/2017/10/Regles_de_confidentialite_utilisateurs.pdf)

MOOC de la CNIL : L'atelier est composé de 5 modules d'une durée totale de 5 heures environ.

## Bibliographie Liens utiles



**François DESCUBES**, RSSI-DPO, DSIUN

**Rebecca ROUSSEAU**, adj. RSSI-DPO, DSIUN

**Nayeli DEBROSSES**, Service appui à la recherche et science ouverte, SCD

**Amélie COLLIN**, Service appui à la recherche et science ouverte, SCD

Contacts :

[dpo@univ-paris1.fr](mailto:dpo@univ-paris1.fr)

[appui-recherche-scd@univ-paris1.fr](mailto:appui-recherche-scd@univ-paris1.fr)

Cycl@doc – 2024





UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

---